



**Direction Europe,
Attractivité et Aménagement**
Service Aménagement des Territoires

Monsieur Marcello ROTOLO
Président de la Communauté de Communes
Région de Guebwiller
Maire
1 rue des Malgré-nous
68502 GUEBWILLER

Dossier n° 20-2150
Suivi par Mathias MEONI
Tél. : 03 89 30 61 28

Colmar, le **17 AOUT 2020**

Monsieur le Président,

Votre prédécesseur m'a notifié, par courrier en date du 16 juillet 2020, votre projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de LAUTENBACH, en application de l'article L.153-40 du Code de l'Urbanisme.

Ce document a pour objet de :

- Supprimer deux emplacements réservés dont l'utilité pour la commune n'est plus avérée,
- Modifier le règlement du PLU en ce qui concerne les clôtures, les mouvements de terrain et les constructions annexes,
- Reclasser une unité foncière en zone UB,
- Rectifier le report des zones inondables du PPRI de la Lauch sur le plan de zonage suite à des erreurs de retranscription.

Ce dossier n'appelle pas d'observation.

Aussi, j'ai le plaisir de vous faire savoir qu'il recueille donc l'avis favorable du Département.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

